

Trois actes qui se suivent dans le registre

L'an mil sept cent soixante et le dix neuf mars par nous prêtre-vicaire de cette paroisse<sup>i</sup> soussigné a été inhumé au cimetiere le corps de jean françois laudey decedé hier agê d'environ douze ans fils de feu jean françois laudey Boucher et de françoise Cresson presents mathieu mahaut journalier et jean auger couvreur en chaume tout deux de cette paroisse qui ont déclaré ne scavoir signer

percheval clerc   vautier vic<sup>ii</sup>

L'an mil sept cent soixante et le vingt mars par nous prêtre-vicaire de cette paroisse soussigné a été inhumé au cimetiere le corps de françoise angelique decedée hier agêe de sept ans et demi fille de #<sup>iii</sup> jean françois laudey Boucher et de françoise Cresson #<sup>iv</sup> presents henry lebrun journalier et françois marion journalier tout deux de cette paroisse qui ont déclaré ne scavoir signer

percheval clerc   vautier vic

L'an mil sept cent soixante et le vingt un mars par nous prêtre vicaire de cette paroisse ~~soû~~ soussigné a été inhumé au cimetiere le corps de marie rose decedée hier agêe de six ans fille de feu jean françois laudey Boucher et de françoise Cresson #<sup>v</sup> presents françois feugueur oncle de la deffeunte de la paroisse de longchamps et jean Baptiste Camel journalier de cette paroisse qui ont signé

francois feugueur   camel

percheval clerc   vautier vic

---

<sup>i</sup> Heudicourt (Eure)

<sup>ii</sup> vicaire

<sup>iii</sup> en marge : et feu vautier vic

<sup>iv</sup> en marge : son epouse. Ecrit avec l'encre de l'acte suivant.

<sup>v</sup> en marge : son epouse